

# PASAS

PLATEFORME D'ANALYSE,  
DE SUIVI ET D'APPRENTISSAGE  
AU SAHEL

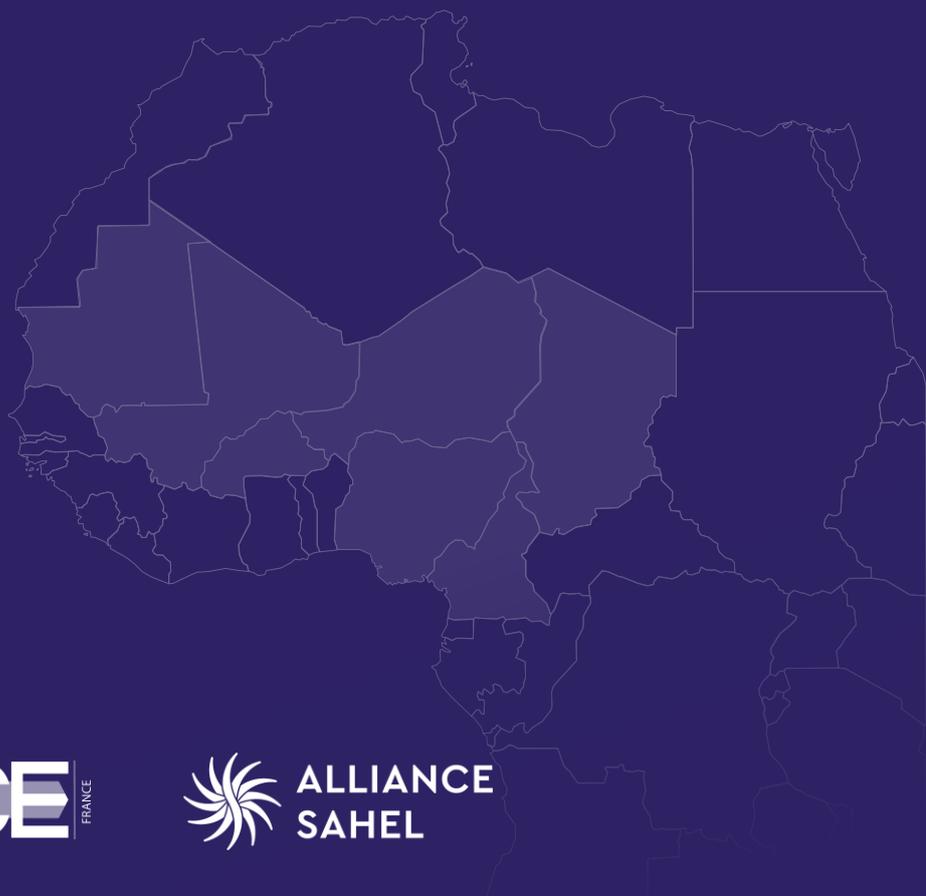


## L'impact de la crise sécuritaire au Mali sur la Mauritanie

31 janvier 2024

Public

Virginie BAUDAIS



The opinions expressed in this document are those of the authors and do not necessarily represent the opinions of AFD, its partners or funders.

---

**Please quote this work as follows:**

Virginie BAUDAIS (), L'impact de la crise sécuritaire au Mali sur la Mauritanie, Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage au Sahel, Production Pasas. <https://pasas-minka.fr>

---

[Mali, Mauritania,]

[Crise, réfugié, violence]

---

La crise de l'espace sahélien, marquée l'expansion des groupes armés, la faiblesse des institutions étatiques, l'instabilité politique et la pauvreté, engendre des mouvements massifs de populations à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières nationales. La Mauritanie et le Mali sont deux pays voisins, touchés par la violence terroriste à des moments divers mais depuis 2012, la dégradation continue de la situation sécuritaire au Mali a des conséquences en Mauritanie, le pays accueillant un nombre toujours plus important de populations réfugiées, qui s'y installent durablement. Avec plus de 50.000 nouvelles arrivées de réfugiés maliens en 2023, majoritairement des femmes et des enfants, les conséquences politiques, économiques et sociales sur la Mauritanie et la région du Hodh Chargui en particulier sont très importantes.

## I. INTRODUCTION

Après l'Algérie, la Mauritanie a été l'un des premiers pays touchés par la menace terroriste (Groupe salafiste pour la prédication et le combat, GSPC) et la présence de katiba est rapportée dans le pays, y compris à Nouakchott, dès 2005.<sup>1</sup> Pour répondre aux attaques, la Mauritanie a apporté trois types de réponses : la première visait à renforcer la présence de l'État partant du principe qu'apporter de l'aide aux populations et assurer la présence de services sociaux de base sont essentiels pour décourager l'adhésion aux groupes armés. La seconde a permis de renforcer le dispositif sécuritaire – création d'unités méharistes de groupement nomade chargées de la surveillance et du renseignement et qui se déplacent dans les zones enclavées et militarisation de la frontière avec le Mali– et la surveillance des routes grâce à des moyens aériens et l'installation de postes fixes de sécurité, avec pour ambition de neutraliser la menace djihadiste. Enfin, la troisième réponse est une réponse théologique par l'instauration d'un dialogue politico-théologique entre théologiens et prisonniers<sup>2</sup>. Si la Mauritanie met en avant un modèle qui a permis le démantèlement de plusieurs cellules terroristes - le pays n'a pas connu d'attaques terroristes depuis 2011 - des documents américains déclassifiés ont révélé que le pays verserait de l'argent à Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) pour éviter les enlèvements de touristes. La Mauritanie a toujours démenti ces accusations, mettant en avant l'adoption de lois anti-terroristes mais aussi les mesures administratives et économiques mises en œuvre pour renforcer la présence de l'État.

Côté malien, la chute du régime libyen en 2011, ayant encouragé le retour de combattants d'origine malienne et nigérienne, est avancée comme un facteur important de déstabilisation de la bande sahélienne. Cependant, la rapidité et l'intensité de la contagion au niveau régional réside dans des facteurs structurels – faiblesse de l'État, implantation progressive de groupes armés qui étendent leur influence du Nord Mali à la région du Liptako-Gourma puis au nord des États côtiers. Si la Mauritanie a choisi de s'appuyer sur ses propres forces pour lutter contre le terrorisme, la lutte antiterroriste au Mali « a été déléguée aux États-Unis, à l'Algérie, à la Mauritanie » et à la France jusque très récemment (Antil, 2011 : 63). En effet depuis 2011, les programmes internationaux<sup>3</sup> et les diverses opérations internationales de sécurisation et de stabilisation (opération SERVAL et FATIM en 2013, Barkhane, MINUSMA et G5 Sahel<sup>4</sup>) appuyaient l'État malien dans sa lutte contre le terrorisme mais cet appui massif n'a cependant pas permis le retour de la stabilité au Mali ni empêché la diffusion de la menace terroriste<sup>5</sup> au centre du Mali ni sa régionalisation

<sup>1</sup> Avant 2011, la Mauritanie a connu 17 attaques terroristes dont 6 ont été perpétrées à Nouakchott et revendiquées par le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat et Al-Qaïda au Maghreb Islamique. En 2007, quatre Français sont assassinés à Aleg et un attentat kamikaze est commis devant l'Ambassade de France en août 2009.

<sup>2</sup> Les Mauritaniens constituaient une grande partie des combattants d'AQMI.

<sup>3</sup> Voir par exemple l'initiative américaine Trans-Saharan Counter-Terrorism Initiative.

<sup>4</sup> Créé en février 2014, le G5 Sahel regroupe la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Mali et le Burkina Faso) et a pour objectif de contribuer à garantir la sécurité et le développement dans l'espace des pays membres. La Force conjointe du G5 Sahel, force anti-terroriste, a été officiellement lancée en juillet 2017 ; le Mali en a annoncé son retrait du Mali le 15 mai 2022 suivi en décembre 2023 par le Burkina Faso et le Niger.

<sup>5</sup> Principalement le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM ou JNIM) et l'État Islamique dans le Grand Sahara (EIGS),

(Liptako-Gourma). La dégradation continue de la situation sécuritaire au Mali entraîne des déplacements massifs de populations, dans les pays voisins, au premier rang desquels la Mauritanie, avec des conséquences sur le plan économique, social et humanitaire.

Cette note vise à mettre en évidence (i) les enjeux liés à la dégradation du contexte sécuritaire au Nord Mali sur la Mauritanie et (ii) les enjeux de gouvernance locale - accès aux services, cohésion sociale et tensions autour des ressources existantes - liés à l'arrivée de nouveaux réfugiés maliens en Mauritanie et la réponse mauritanienne.

## II. LA DEGRADATION DE LA SITUATION AU MALI : ENTRE RECONFIGURATION SECURITAIRE ET ASPHYXIE ECONOMIQUE

Après des mois de tensions, la guerre a repris dans le Nord Mali à partir du mois d'août 2023 entre les groupes armés regroupés dans le Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSP) et l'armée malienne, au moment où la MINUSMA entamait son retrait du Nord du Mali<sup>6</sup>. Alors que le Nord du Mali compte déjà un grand nombre de personnes déplacées internes à cause des menaces et des attaques perpétrées par le JNIM et l'EIGS, la reprise des combats dans le Nord Mali a entraîné un déplacement de populations vers l'Algérie et la Mauritanie. Selon les chiffres d'octobre 2023, le Mali connaît 391.961 déplacés et 104.324 réfugiés en Mauritanie<sup>7</sup>.

### A. La fin de la (non) mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger (2015)

Si la mise en œuvre de l'Accord de paix pour la réconciliation (2015) n'avait connu que peu d'avancées sous les deux mandats d'Ibrahim Keita (2013-2020), les autorités militaires au pouvoir à Bamako depuis 2020<sup>8</sup> ont une vision plus déterminée de sa (non-)mise en œuvre et une approche territoriale plus centralisée et unitaire. En 2019, le dialogue national inclusif avait recommandé la « relecture intelligente » de cet accord de paix avec pour objectif la refondation de l'État-Nation (Bourgeot : 2021) mais le 14 novembre 2023, la reprise de Kidal par les armes est un acte politique à haute portée symbolique pour le régime militaire, qui marque la volonté de retour de l'État dans cette ville d'où il était absent depuis 2012. La reprise par la force ne suffira cependant pas à « réparer les rapports entre l'État et les communautés » (Baldaro et Sangaré : 2023).

Le gouvernement de transition a appelé les groupes « non impliqués dans le terrorisme, ainsi que les partenaires du Mali à s'inscrire dans l'esprit du dialogue direct « inter-malien », cadre qui doit remplacer l'Accord de paix et dont l'idée a immédiatement été rejetée par les groupes touaregs qui le qualifient de « simulacre », perçu comme « une façon de prononcer la caducité définitive de l'Accord ».<sup>9</sup> En affirmant que la lutte contre les groupes armés terroristes, y compris les groupes rebelles, devait se poursuivre « jusqu'à la pacification totale du pays », le gouvernement a non seulement rompu avec les groupes du Nord mais aussi avec l'Algérie, chef de file de la médiation internationale qui a, de son côté, organisé

<sup>6</sup> <https://www.jeuneafrique.com/1485134/politique/dans-le-nord-du-mali-linquietante-reprise-de-la-guerre/>

<sup>7</sup> <https://r4sahel.info/en/situations/sahelcrisis/location/8776> au 31 octobre 2023.

<sup>8</sup> Le président Ibrahim Boubacar Keïta a été renversé par un coup d'état militaire les 19-20 août 2020. Baudais Virginie, Chauzal Gregory, Mali's transition : High Expectations and little time, SIPRI Blog, September 2020, <https://www.sipri.org/commentary/blog/2020/malis-transition-high-expectations-and-little-time>

<sup>9</sup> Selon le président de la Transition, ce dialogue direct inter-malien pour la paix et la réconciliation doit permettre « d'éliminer les racines des conflits communautaires et intercommunautaires » et « privilégier l'appropriation nationale du processus de paix ». [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/01/03/mali-les-separatistes-touareg-rejettent-l-annonce-d-un-dialogue-inter-malien-pour-la-paix\\_6208835\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/01/03/mali-les-separatistes-touareg-rejettent-l-annonce-d-un-dialogue-inter-malien-pour-la-paix_6208835_3212.html)

une rencontre avec les représentants des groupes signataires en décembre 2023 puis reçu l'Imam Dicko, opposant à la junte militaire.<sup>10</sup>

Début 2024, la question de l'Accord de paix a continué d'opposer la communauté internationale et le gouvernement malien de transition : les membres du conseil de sécurité ont rappelé « le caractère central de l'Accord de 2015 (...) et ont exhorté toutes les parties signataires à reprendre le dialogue et à s'engager à mettre en œuvre l'accord afin de garantir la paix et la stabilité au Mali »<sup>11</sup> tandis que le comité stratégique du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) proposait « l'abandon pur et simple de cet accord » au profit d'un dialogue inter-malien<sup>12</sup>. Le 25 janvier 2024, le gouvernement malien a tranché à travers deux communiqués<sup>13</sup>, dénonçant dans le premier la « multiplication d'actes inamicaux, de cas d'hostilité » de la part de la République algérienne et annoncé dans le second la fin de l'Accord pour la paix et la réconciliation « avec effet immédiat ». <sup>14</sup> Quelques jours plus tard, le 26 janvier 2024, le gouvernement malien a annoncé la création d'un comité de pilotage du Dialogue malien pour la Paix et la Réconciliation nationale.<sup>15</sup>

## B. Reconfiguration sécuritaire au nord Mali : des populations civiles qui fuient les exactions

Considérant que le mandat de la MINUSMA ne répondait pas au défi sécuritaire du pays, le Mali en a demandé « le retrait sans délai » lors de la séance du conseil de sécurité du 16 juin 2023.<sup>16</sup> Ce retrait s'est effectué sur fond de tensions entre le gouvernement malien, d'attaques perpétrées par les groupes armés EIGS et JNIM et de reprise des combats entre l'armée malienne et la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA).

La ville de Tombouctou est sous embargo djihadiste depuis le 8 août 2023 et les marchandises ne peuvent plus entrer dans la ville, les combattants du JNIM arrêtant les camions en provenance d'Algérie et de Mauritanie notamment. Selon le rapport DTM de septembre 2023, le nombre de déplacés dans la région de Gao a baissé de 42 % mais des déplacements ont été rapportés entre octobre et décembre 2023 à cause des attaques des groupes djihadistes.<sup>17</sup> En revanche, la situation dans la région de Kidal s'est fortement détériorée avec une augmentation de 116 % du nombre de déplacés passant ainsi de 14 964 en décembre 2022 à 32 394 en septembre 2023. Plus de 6000 personnes se sont déplacées dans les différentes communes de Kidal et que « selon les sources locales, les villes de Kidal, Aghelhoc, Anéfif, Tessalit se seraient vidées d'environ 70 % de leurs populations ». <sup>18</sup> Les familles se sont déplacées en Algérie ou

<sup>10</sup> Dans un communiqué publié le 13 décembre, les autorités algériennes ont réaffirmé que l'Accord restait le « le cadre idoine pour la résolution de la crise au Mali », appelant « toutes les parties maliennes à renouveler leur engagement dans cette œuvre collective de paix et de réconciliation ». Ont pris part à la rencontre à Alger avec le Premier ministre algérien Alghabass Ag Intalla, secrétaire général du Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA) et actuel président du CSP, Fahad Ag Mahmoud et Hanoun Ould Ali, représentants de la Plateforme, Mohamed Elmaouloud Ramadane, porte-parole du CSP. Cette rencontre a été très critiquée par le gouvernement malien qui a dénoncé une rencontre avec des mouvements « ayant choisi le camp des terroristes ». Les ambassadeurs des deux pays ont été rappelés. Voir <https://twitter.com/MaliMaeci/status/1737572206735982599>

<sup>11</sup> Déclaration à la presse faite par le Conseil de sécurité sur la fermeture de la MINUSMA, <https://press.un.org/fr/2024/sc15557.doc.htm>.

<sup>12</sup> Mali : Le M5-RFP demande l'abandon pur et simple de l'accord de paix d'Alger, West Africa Democracy Radio, 6 janvier 2024.

<sup>13</sup> Communiqué n°064 et 065 du gouvernement de la transition.

<sup>14</sup> « Au Mali, ouverture d'une enquête judiciaire contre des chefs d'Al-Qaïda et des séparatistes touaregs », <https://www.jeuneafrique.com/1509265/politique/au-mali-ouverture-dune-enquete-judiciaire-contre-des-chefs-dal-qaïda-et-des-separatistes-touaregs/>

<sup>15</sup> Décret n°2024-0053/PT-RM du 26 janvier 2024.

<sup>16</sup> La décision a été entérinée par la résolution 2690 du 30 juin 2023 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui met fin au mandat de la MINUSMA. Le retrait s'est achevé le 31 décembre 2023.

<sup>17</sup> OCHA, Note d'informations humanitaires sur la région de Gao, Rapport de situation, décembre 2023. L'insécurité et les opérations militaires entravent le travail des organisations humanitaires et le monitoring des incidents de protection et l'accès aux PDI dans les régions de Gao, Kidal et Ménaka.

<sup>18</sup> OCHA, Note d'informations humanitaires sur la région de Kidal, Rapport de situation #1, novembre 2023.

dans les localités environnantes mais aussi dans la ville de Kidal, accueillies dans des familles d'accueil ou sur des sites spontanés. Les populations de Kidal se déplacent prioritairement vers l'Algérie, pays avec lequel la région de Kidal partage une longue frontière tandis que celles de la région de Tombouctou, Léré et Goundam partent en Mauritanie.

Les opérations militaires menées par l'armée malienne dans les régions du Nord Mali, les combats entre les groupes djihadistes et la présence du groupe Wagner augmentent les risques de violations des droits humains, d'attaques contre les populations civiles et des restrictions de mouvements comme rapporté par Human Right Watch.<sup>19</sup> L'association Kal Akal, organisation de la société civile basée à Kidal, a dénoncé au mois de décembre 2023 des exécutions sommaires, vols, disparitions forcées, les destructions d'infrastructures et le ciblage des communautés touarègues, arabes et peulhes par les FAMA et les éléments du groupe Wagner à travers notamment les frappes de drones et bombardements.<sup>20</sup> Les récits des personnes réfugiées font état de violences perpétrées contre les populations à la fois par les groupes armés<sup>21</sup> mais aussi par les FAMA et les membres du groupe Wagner. La majorité des populations touarègues et arabes ont fui vers la Mauritanie, route réputée plus sûre que celle menant en Algérie ou au Niger. Le choix de l'Algérie s'explique par la proximité géographique entre Kidal et l'Algérie et les liens familiaux entre les communautés des deux côtés de la frontière mais ils seraient plus nombreux à choisir la Mauritanie. En effet, les récentes tensions entre le Mali et l'Algérie ont fait craindre le refoulement. Les liens communautaires font donc de la Mauritanie la zone de repli privilégiée venant principalement de l'axe Léré-Goundam-Niafunké-Tombouctou (entretien HCR, Nouakchott, le 11 janvier 2024).

Des réfugiés rapportent que les populations sont attaquées par l'armée malienne et Wagner sur l'axe Kidal-Mopti-Léré-Fassala commettant exactions, viols et autres violences. Certains rapportent que fin décembre 2023, des soldats de Wagner ont poursuivi les réfugiés jusqu'à 5 km de la frontière mauritanienne et ont « commis des massacres sous les yeux de l'armée mauritanienne en face » (propos recueillis à Bassikounou, 25 janvier 2024). Les attaques touchent aussi les citoyens mauritaniens :

---

Plusieurs fois les Mauritaniens éleveurs ont été l'objet d'attaques militaires dans la bande frontalière qui nous sépare du Mali. A Hassi El Ataye, les militaires de l'armée malienne et les éléments de Wagner ont tué 25 éleveurs mauritaniens en 2022. La semaine dernière, 7 éleveurs mauritaniens et 2 bergers peuls maliens ont été tués froidement dans le sud non loin de Nara par les militaires maliens. Sans oublier la capture d'un groupe d'éleveurs mauritaniens à côté d'Adel Bagou par le groupe Wagner où 2 mauritaniens ont été assassinés. Les Mauritaniens au Hodh Chargui subissent souvent des attaques dans la zone frontière du Mali (entretien avec un maire, Hodh Chargui, janvier 2024).

---

La protection de la frontière avec le Mali avait déjà conduit à des tensions avec le Mali en début d'année 2022 lorsque plusieurs Mauritaniens ont été rapportés disparus alors que l'armée malienne menait des opérations, y compris en Mauritanie, avec des éléments du groupe Wagner. Le Premier ministre mauritanien avait, en mars 2022, demandé à la tribune des Nations Unies au Mali de « cesser ces actes criminels récurrents », parlant de massacres commis en territoire mauritanien. Le 12 mars 2022, les autorités maliennes ont répliqué, interdisant la circulation de civils dans la zone frontalière avec la Mauritanie. Plus récemment à cause de la dégradation de la situation sécuritaire, la Mauritanie a lancé un appel de retour d'urgence à ses nationaux présents au Mali parce que leur sécurité ne peut être assurée en dehors du territoire national. Cela concerne environ 8000 retournés.<sup>22</sup>

<sup>19</sup> Human Rights Watch, Mali : les groupes islamistes armés et l'armée prennent les civils pour cible, 1er novembre 2023. <https://www.hrw.org/fr/news/2023/11/01/mali-les-groupes-islamistes-armes-et-larmee-prennent-les-civils-pour-cible>

<sup>20</sup> <https://amadalamazigh.press.ma/fr/des-centaines-de-civils-tues-dans-le-nord-du-mali-selon-lassociation-kal-akal/>

<sup>21</sup> <https://www.jeuneafrique.com/1482736/politique/a-bord-du-tombouctou-ceux-qui-etaient-coincees-a-linterieur-y-sont-restes/#:~:text=Le%20bateau%20de%20la%20Comanav,T%C3%A9moignage.>

<sup>22</sup> Entretien Pro-Nexus, Nouakchott, le 17 janvier 2024.

### C. Des économies locales asphyxiées par l'insécurité

La Mauritanie partage avec le Mali une frontière de plus de 2000 km et les populations des régions frontalières subissent fortement le ralentissement des activités commerciales transfrontalières dont la mise en place de nouveaux couloirs de transhumance dans la région du Hodh Chargui, la hausse du prix des denrées et du coût de gardiennage des animaux. Les violences au Mali ont des répercussions économiques sur les populations maliennes comme des heures et des zones de pêche restreintes par les groupes armés, les agriculteurs qui ne peuvent plus cultiver les champs éloignés à cause de la présence des groupes ou parce que les champs sont brûlés ou des aires de pâturage inaccessibles. Les populations se déplacent en Mauritanie souvent avec leur bétail, ce qui impose une pression très forte sur les communautés hôtes, l'environnement et les ressources de la région, déjà limitées.<sup>23</sup> Le cycle de transhumance est également perturbé puisque le déplacement du bétail mauritanien subit les contraintes de l'insécurité au Mali. Les autorités mauritaniennes alertent régulièrement les éleveurs sur les risques (assassinats et vol de bétail) auxquels ils s'exposent en traversant la frontière mais la limitation des déplacements pose d'autres risques que ce soit au niveau de la sécurité alimentaire ou des tensions créées (piétinement, épidémies, etc.) dans une des régions les plus pauvres du pays. Le risque environnemental est important dans une zone marquée par les sécheresses ou inondations, l'utilisation du bois de chauffe ou du charbon de bois comme combustible quotidien.

### III. LES ENJEUX DE GOUVERNANCE LOCALE : AIDE HUMANITAIRE ET POLITIQUE D'INCLUSION

(...) des berbères, des arabes et des peulhs, il y en a partout à partir des frontières jusqu'à Nema (...) dans les rues, sur les routes (...) je n'ai jamais vu ça, (entretien avec un notable du Hodh Chargui, Nouakchott, 16 janvier 2024).

Depuis 2012, la Mauritanie est une terre d'accueil de populations maliennes fuyant les violences des groupes armés au centre et au nord du Mali.<sup>24</sup> En mars 2012, la Mauritanie comptait 10.864 réfugiés maliens dans le camp de Mbera et le nombre de réfugiés avait déjà augmenté de 20 % en décembre 2012 (voir graphique ci-dessous).<sup>25</sup> 2022 et 2023 ont connu un afflux massif de réfugiés maliens.

**Entre janvier et décembre 2023, le nombre de réfugiés dans le Hodh Chargui est passé de 98.000 à 153.000, de 90.000 à 104.000 dans le camp de Mbera et de 8.000 à 49.000 hors du camp.<sup>26</sup>**

L'installation de personnes hors du camp témoigne à la fois de la saturation du camp de Mbera et l'arrivée de populations majoritairement du centre du Mali, qui arrivent par le Sud. Les réfugiés s'installent dans ou à côté des villes et vivent dans des conditions très difficiles. Ces réfugiés ont le plus souvent perdu tous leurs biens et arrivent avec d'importants traumatismes à cause des attaques sanglantes vécues. Ce sont des populations en situation de grande vulnérabilité.

<sup>23</sup> Les réfugiés bougent, en particulier ceux qui ont du bétail sans que cela ne remette en cause leur statut de réfugié.

<sup>24</sup> Les populations proviennent majoritairement, selon le HCR, de Léré (cercle de Niafunké), Tombouctou et Tilensi (cercle de Gao). Léré est une ville qui a été plusieurs fois victime d'attaques : en 1991, l'armée malienne commet un massacre à Léré, qui a déjà entraîné un exode massif de populations vers la Mauritanie.

<sup>25</sup> Les élections présidentielles et législatives de 2013 avaient été organisées en Mauritanie y compris pour les réfugiés à M'Bera qui avaient pu voter.

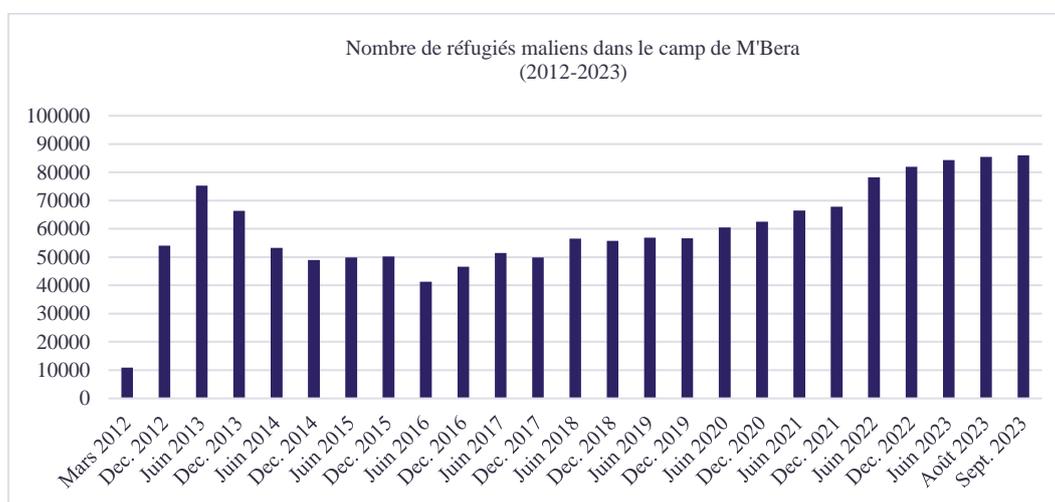
<sup>26</sup> Nations Unies Mauritanie, Réponse d'urgence pour les réfugiés en provenance du Mali, janvier 2024.

## A. Mbera, seconde ville de Mauritanie

Au 31 octobre 2023, la Mauritanie accueillait 112 021 réfugiés dont 98,5 % sont des Maliens (108 095). Parmi tous ces réfugiés, 51 % sont des femmes et 54 % des enfants (0-17 ans).<sup>27</sup> Les réfugiés maliens arrivent en Mauritanie par la région frontalière du Hodh Chargui qui accueille plus de « 110 000 réfugiés maliens sur une population d'accueil estimée à environ 500 000 personnes ».<sup>28</sup> Dans cette région, 86.586 sont enregistrés dans le camp de Mbera, 1.313 sont enregistrés en dehors du camp et 10.553 sont en attente d'enregistrement et 1.268 sont enregistrés dans la ville de Néma (chef-lieu de la région) et 5.732 sont autour de Néma.<sup>29</sup> Les réfugiés qui arrivent par le sud de la Mauritanie sont en majorité des populations peulhes et ceux qui arrivent par le sud-est sont en majorité des populations touarègues et arabes, avec quelques populations peulhes.

Les réfugiés maliens, arabes et touaregs, s'établissent majoritairement dans le camp de Mbera, dans la Moughataa de Bassikounou<sup>30</sup>. Les populations peulhes sont minoritaires à Mbera mais occupent quelques quartiers tandis que la majorité s'établit en dehors du camp, plus précisément vers Amourj. Ceux qui sont accueillis au camp de Mbera bénéficient de services mais le camp étant arrivé à saturation, les nouveaux réfugiés sont installés en dehors du camp sans bénéficier de services. Une « extension » du camp a été créée à Twaguitine à 40 km de Mbera. Le flux continu ajoute de la pression sur les services et les ressources disponibles, le camp ayant atteint sa plus forte occupation depuis sa création en 2012.<sup>31</sup>

(...) des vagues de Maliens composées de femmes, enfants et hommes continuent d'affluer vers la Mauritanie en voiture, à dos d'ânes, sur charrette et parfois à pied. Ils sont tellement nombreux que parfois ils logent, dorment et mangent dans les rues à Fassala, Bassikounou, Nema, Adel Bagrou, Amourj et Djiguenei. On voit parfois des dizaines de familles venir du Mali surtout du côté des villes frontalières Fassala et Adel Bagrou. Dans ces villes mauritaniennes, les migrants maliens sont très nombreux et ont tendance à dépasser les Mauritaniens par le nombre (entretien avec un maire, Hodh Chargui, janvier 2024).



Source : Matrice de Suivi des Déplacements (DTM), IOM, 2012-2023

<sup>27</sup> UNHCR, Mauritania Operation. Camp and Urban area. Refugees and Asylum Seekers, 31 October 2023.

<sup>28</sup> Délégation de l'Union européenne en Mauritanie, Mauritanie : l'UE mobilise des fonds additionnels pour répondre à l'afflux des réfugiés maliens, 14 décembre 2023, [https://www.eeas.europa.eu/delegations/mauritanie/mauritanie-l-ue-mobilise-des-fonds-additionnels-pour-repondre-a-l-afflux-des-refugiés-maliens\\_fr?s=109](https://www.eeas.europa.eu/delegations/mauritanie/mauritanie-l-ue-mobilise-des-fonds-additionnels-pour-repondre-a-l-afflux-des-refugiés-maliens_fr?s=109)

<sup>29</sup> UNHCR, Mauritania Map: Situation on Refugees and Asylum-seekers, 31 October 2023.

<sup>30</sup> Bassikounou est à la fois un département et une ville de la Wilaya du Hodh Chargui, région située à 12000 kilomètres de Nouakchott.

<sup>31</sup> République Islamique de Mauritanie, ministère de l'Économie et du développement durable, Lettre de politique de développement sur les réfugiés et communautés d'accueil, juillet 2023, p.10.

Tous fuient l'insécurité, l'intensification des combats, l'implication de Wagner au côté de l'armée malienne, selon les informations recueillies sur place. Selon les acteurs mauritaniens, il est indispensable de prendre en charge les réfugiés qui se trouvent hors du camp en leur fournissant des services de base (santé, éducation, etc.) mais aussi de soutenir les communautés hôtes sur lesquelles pèsent également ces arrivées massives de populations.

## B. La politique inclusive du gouvernement mauritanien

En plus de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, ratifiée en 1983, du Protocole du 31 janvier 1967 relatif au statut des réfugiés et de la Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine du 10 septembre 1969, le cadre légal et institutionnel est fondé sur les textes suivants :

- Décret 2021-436/MIDEC portant création de la Commission chargée de la coordination des projets de développement ciblant les réfugiés
- Décret 2022-063 du 05 mai 2022 abrogeant et remplaçant le décret 2005-022 du 3 mars 2005, modifié, fixant les modalités d'application en République Islamique de Mauritanie des conventions internationales relatives aux réfugiés.
- Décret 2022-166/MAEPSP portant création de l'unité administrative chargée de la coordination et du suivi des programmes de développement dans le Hodh Chargui
- Accord tripartite HCR-Mali-Mauritanie signé en février 2022<sup>32</sup>
- Protocole d'accord HCR-ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (2022) qui délègue au HCR la détermination du statut de réfugié dans les zones urbaines

Les réfugiés maliens sont accueillis « généreusement » par la Mauritanie selon plusieurs documents nationaux. Le statut de réfugié leur permet d'avoir accès à une carte d'identité, au marché du travail, aux services bancaires, etc. Entre juillet et novembre 2022, la Mauritanie a lancé une campagne de régularisation des étrangers sans titres de séjour et 136.000 personnes ont été enregistrées et une campagne d'enregistrement des réfugiés résidant de la Hodh Chargui a également permis d'enregistrer plus de 7.000 personnes.

Toutefois, dans un contexte de désengagement progressif des acteurs humanitaires, le gouvernement mauritanien reconnaît le besoin de s'approprier la gestion et la protection des réfugiés, toujours plus nombreux. La réponse du gouvernement repose sur trois aspects : la protection, l'autonomisation et le renforcement de la résilience tant pour les réfugiés que pour les communautés hôtes. Nombre d'interlocuteurs ont souligné l'importance de soutenir la communauté hôte, en particulier via des projets de développement mais aussi de la distribution de cash, de denrées alimentaires, d'aliments pour le bétail et l'amélioration de l'accès à la santé.

Plusieurs départements ministériels interviennent sur la question des réfugiés :

- Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation sur le volet sécuritaire et l'inclusion à travers la Commission Nationale Consultative sur les réfugiés et la Commission de Coordination des Projets de Développement ciblant les Réfugiés en Mauritanie
- Le ministère de l'Économie et du Développement durable : coordonne les politiques publiques de développement concernant les réfugiés.
- Les ministères de la Santé, Éducation, Environnement, Hydraulique et Assainissement
- Le ministère de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF)
- La commission nationale consultative sur les réfugiés et les personnes à protéger (CNRPP) placée auprès du ministère de l'intérieur

<sup>32</sup> Protocole d'accord tripartite signé en 2016 entre le Mali, la Mauritanie et le HCR relatif au rapatriement volontaire.

- La commission de coordination des projets de développement ciblant les réfugiés
- Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion (Taazour)
- La cellule de développement du Hodh Chargui s'occupe des projets de développement tant pour les réfugiés que pour les communautés hôtes.<sup>33</sup>

Le décret 2005-022 accorde aux réfugiés l'accès à l'éducation, à l'emploi et à la protection sociale dans les mêmes conditions que pour les nationaux : Tekavoul (protection sociale), Inaya (santé) ou le marché du travail.<sup>34</sup> Lors du Forum Global sur les réfugiés de 2019, le gouvernement mauritanien a pris plusieurs engagements dont celui de donner accès au système de santé national, à un cadre juridique et aux documents d'identité et au marché du travail.<sup>35</sup> Dans ce contexte, le HCR, le gouvernement mauritanien et la communauté internationale, dont l'Alliance Sahel, entendent assurer une plus grande inclusion socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile au système national.<sup>36</sup> Travailler avec les agences nationales permet de cibler à la fois les communautés hôtes et les réfugiés, ce qui est indispensable en raison du grand nombre de réfugiés et cette politique vise à trouver une solution durable au déplacement.<sup>37</sup>

Des projets existent pour soutenir les réfugiés à l'instar du projet ProNexus<sup>38</sup>, porté conjointement par le HCR et la GIZ et dont l'objectif est l'inclusion économique des réfugiés, des demandeurs d'asile, groupes vulnérables et communautés d'accueil qui se trouvent hors du camp de Mbera en partenariat avec l'agence nationale de l'emploi (Techghil<sup>39</sup>), le programme économique Al Baraka et la promotion des agences de crédit (PROCAPEC). Quatre communes de Bassikounou et le camp de Mbera sont concernés pour l'accès à l'eau (solarisation des sites, renforcement des capacités des gestionnaires des points d'eau traditionnels afin de diminuer les risques liés à l'accès à l'eau et de renforcer la cohésion sociale avec des comités de gestion auxquels participent des réfugiés) mais aussi la construction d'abreuvoirs pour le bétail. D'autres ONGs communautaires comme SOS Désert, SOS Nomades ou Femmes ressources, œuvrent à la cohésion sociale, au reboisement, maraichage, assainissement.

La santé est gérée par l'État mauritanien dont quatre structures dans le camp de Mbera.<sup>40</sup> Depuis 2020, le ministère de la santé gère une clinique médicale dans le camp de Mbera et cherche à accroître les capacités du centre de santé de Bassikounou pour répondre aux besoins tant des populations hôtes que des réfugiés.<sup>41</sup> Ces centres sont intégrés au système national de santé publique et le soutien aux deux catégories de populations est essentiel pour faciliter la cohésion sociale. Cependant, des mécontentements ont été clairement exprimés par les réfugiés envers la qualité des soins : « quelle que soit notre

<sup>33</sup> La création de cette cellule fait partie de la « stratégie multidimensionnelle » de la Mauritanie de lutte contre le terrorisme dont l'un des porteurs selon ses agents est « la population qui doit être engagée, impliquée dans un climat de développement. Il y a aussi un aspect religieux qui est très important dans cette question ; le discours modéré et la sensibilisation sont importants dans cette stratégie », entretien à la cellule de développement du HEC, 17 janvier 2023.

<sup>34</sup> L'Agence nationale du registre des populations et des titres sécurisés est chargée de la délivrance des numéros d'identité nationaux et des cartes d'identité.

<sup>35</sup> UNHCR/WFP, Supporting inclusion of Refugees in the National Social Safety Net, Mauritania.

<sup>36</sup> UNHCR Mauritania, Factsheet, Development in Forced Displacement Settings, Mauritania, June 2023.

<sup>37</sup> Stratégie développée par le HCR et le gouvernement mauritanien (2023-2026) autour de la protection et des solutions aux déplacements forcés des populations résidant en Mauritanie aligné sur le Global Compact on Refugees.

<sup>38</sup> Ce projet a été lancé il y a 3 ans autour de 6 axes d'intervention : Amélioration de l'accès aux services de base : santé, éducation, wash ; renforcement des capacités des jeunes d'accès aux moyens de subsistance ; protection sociale ; coordination des intervenants y compris les PTF et les structures de l'État ; renforcement du nexus humanitaire – développement-paix visant l'autonomisation des réfugiés ; collecte des leçons apprises par le HCR et la GIZ.

<sup>39</sup> Techghil, dans le cadre du projet ProNexus a ouvert un bureau à Bassikounou en mars 2022 et doit offrir des formations et des opportunités d'emploi aux hôtes et réfugiés.

<sup>40</sup> Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS II).

<sup>41</sup> Le projet ProNexus assure la formation du personnel et des représentants des réfugiés. UNHCR, Overview of protection... p. 4.

maladie, on nous donne toujours du paracétamol, il n'y a pas d'autres équipements, pas de personnel » (propos recueillis à Mbera, janvier 2024).

L'accès à l'éducation est un peu différent dans la mesure où l'enseignement dispensé dans le camp de Mbera suit le curriculum malien, sous la supervision du ministère mauritanien de l'éducation<sup>42</sup>. L'accès à l'éducation doit se faire dans les mêmes conditions que pour les nationaux mais le taux de scolarisation des réfugiés serait faible (38 % en 2022)<sup>43</sup> et nombre d'interlocuteurs ont rapporté que beaucoup d'enfants n'allaient pas à l'école par réticence des familles. En raison de la durée prolongée de l'exil, le gouvernement souhaite intégrer les enfants réfugiés dans le système éducatif national à savoir remplacer le cursus francophone par l'enseignement en arabe, conformément au système éducatif mauritanien. Toutefois, l'éducation n'est pas assurée pour les enfants des familles qui ne sont pas dans le camp de Mbera et qui ne possèdent pas de titre de séjour.

Les plus grands défis concernent la nutrition, donc l'insécurité alimentaire, l'accès à l'eau mais aussi l'hydraulique pastorale et l'accès aux zones de pâturage. L'eau (eau potable et eau pour le bétail) représente une menace pour la coexistence entre les deux communautés. Selon une analyse du HCR menée en 2023 sur la situation socio-économique des réfugiés et des communautés hôtes révélait que 37 % des ménages des communautés hôtes avait accès à l'eau potable contre 98 % des ménages réfugiés, en raison de l'aide apportée par les partenaires et des forages qui ont été réalisés.<sup>44</sup> Enfin, l'accès à l'emploi doit aussi être octroyé dans les mêmes conditions que pour les nationaux mais plusieurs défis existent comme le faible niveau d'instruction des réfugiés, le grand nombre de jeunes sans qualification mais aussi un tissu économique mauritanien peu diversifié.

En juillet 2023, le gouvernement mauritanien a actualisé la lettre de politique de développement (juin 2018) relative à la gestion des réfugiés et des communautés hôtes. La stratégie mauritanienne se fonde sur trois leviers : le premier est la transformation des opportunités économiques locales de manière rapide, durable et inclusive ; la deuxième est l'amélioration de la protection sociale et de l'accès aux services de base ; et la troisième vise le renforcement de la gouvernance liée aux réfugiés et aux communautés hôtes. Cette lettre se veut « une réponse au défi du maintien de la coexistence pacifique entre les communautés hôtes et les populations déplacées ».<sup>45</sup> Le document du gouvernement identifie cependant les points faibles de la politique parmi lesquels une autonomisation – notamment économique – limitée des deux communautés et un accès insuffisant aux services sociaux de base ; un faible niveau de scolarisation et une offre de formation insuffisante ; une forte pression sur les ressources naturelles et « une planification et intégration territoriale du camp de Mbera dans son environnement, encore limitées, malgré un apport positif probable pour le développement de la Moughataa de Bassikounou ».<sup>46</sup> Le gouvernement mauritanien vise, avec l'appui des partenaires, à ce que l'inclusion des réfugiés dans les dispositifs nationaux soit pérenne.<sup>47</sup>

<sup>42</sup> Les autorités locales fournissent un appui technique et assurent la supervision pédagogique tandis que le HCR et UNICEF coordonnent les activités éducatives et les acteurs du secteur au sein du groupe de travail éducation. Le camp compte 22 maternelles, 8 écoles élémentaires et 2 collèges/lycées qui délivrent le baccalauréat malien. La plupart des membres du corps enseignant sont des réfugiés. Voir UNHCR, Overview of protection and self-reliance activities in Mbera camp and Bassikounou, October 2023.

<sup>43</sup> République Islamique de Mauritanie, ministère de l'Économie et du développement durable, Lettre de politique de développement sur les réfugiés et communautés d'accueil, juillet 2023, p.13.

<sup>44</sup> République Islamique de Mauritanie, ministère de l'Économie et du développement durable, Lettre de politique de développement sur les réfugiés et communautés d'accueil, juillet 2023, p.14.

<sup>45</sup> République Islamique de Mauritanie, ministère de l'Économie et du développement durable, Lettre de politique de développement sur les réfugiés et communautés d'accueil, juillet 2023, p.4.

<sup>46</sup> Idem, p.5.

<sup>47</sup> La mise en œuvre de cette politique s'étendra de 2024 à 2027 et concernera en priorité (1) la transformation de l'économie locale ; (2) l'amélioration de la protection sociale et l'accès aux services sociaux ; (3) la sécurité et la protection des réfugiés. Concernant ce troisième levier stratégique, la Mauritanie s'engage à adopter un projet de loi relatif au droit d'asile.

### C. Conséquences politiques et positionnement du gouvernement mauritanien dans la gestion des flux de réfugiés

Le HCR et la GIZ ont recensé 153000 réfugiés maliens mais la réalité se situerait autour de deux à trois fois ce chiffre en Mauritanie, ce qui représenterait entre 3 et 9 % de la population mauritanienne.<sup>48</sup> Des points de passage existent mais le problème aujourd'hui est un « afflux massif désorganisé (...) les réfugiés entrent partout ». Les réfugiés sont présents dans tout le Hodh Chargui et selon la cellule de développement de la région « les habitants de Fassala ont été multipliés par 4, ceux de Megve par 3 tandis que Mbera est aujourd'hui la deuxième plus grande ville en Mauritanie après la capitale Nouakchott ».<sup>49</sup> C'est un sujet de préoccupation majeure parce que la Mauritanie n'a jamais fait face à autant d'arrivée de réfugiés, même en 2012-2013. Le camp de Mbera est saturé et le Japon a fourni une aide de 2 millions de USD en 2023 via le Programme alimentaire mondial ce qui a permis de fournir une aide alimentaire à 65.000 réfugiés maliens entre juillet et novembre.<sup>50</sup> Le HCR a réclamé 32 millions pour pouvoir mener ses opérations mais seuls 12 millions ont été apportés. L'Union européenne a également apporté une aide additionnelle de 500 000 euros en fonds humanitaires pour soutenir les réfugiés maliens à travers Action Contre la Faim.<sup>51</sup>

### D. Conséquences sociales : préserver la cohabitation pacifique entre réfugiés et communautés hôtes

Selon Kadari Traoré et Adinla Saye, s'il est « souvent affirmé qu'il n'existe aucun problème entre les réfugiés maliens et mauritaniens (...) la poursuite des entretiens conduit souvent à contrarier ces premières affirmations ».<sup>52</sup> C'est également ce qui est ressorti de nos discussions avec des populations hôtes qui disent « ne pas gagner grand-chose » à cette situation et qu'ils en paient le prix à cause de la rareté des pâturages, de la dégradation de l'environnement ou de la concurrence sur le marché du travail. La nécessité de préserver la cohabitation pacifique entre les deux communautés est constamment rappelée et celle-ci est d'autant plus importante que les conditions de retour volontaire ne sont pas réunies du fait de la dégradation continue de la situation sécuritaire au Mali. Ainsi, la présence prolongée de réfugiés, dont le flux ne tarit pas, au contraire, commande de actions spécifiques, en particulier dans la région du Hodh Chargui. En 2021, le HCR a mené une Enquête sur l'intention de retour des réfugiés maliens qui a conclu que la majorité n'a pas l'intention d'y retourner (79 %) en majorité à cause de l'insécurité et des activités criminelles dans la zone et de l'absence d'état de droit. 85 % ont affirmé vouloir rester en Mauritanie.<sup>53</sup>

Le 01 janvier 2024, le maire de la commune d'Almekve a adressé un appel au président de la République soulignant que la commune vivait dans des conditions tragiques ayant conduit à la quasi-paralysie des services publics à cause de l'arrivée massive de populations maliennes. Le maire réclame une intervention urgente de développement compte tenu de la situation frontalière.

Par cet appel, par lequel j'ai contourné les voies normales, j'ai voulu informer Votre Excellence des conditions dans lesquelles vivent les citoyens de notre circonscription électorale, suite aux récentes dégradations de la situation au Mali, qui ont entraîné le déplacement de milliers de leurs citoyens, ce qui a évincé les habitants de la municipalité des points d'eau et des pâturages. La surpopulation a causé la faiblesse des services de base et la difficulté d'assurer le

<sup>48</sup> La population mauritanienne serait de 4.615.000 millions d'habitants en 2021.

<sup>49</sup> Entretien à la cellule de développement du HEC, Nouakchott, 17 janvier 2023.

<sup>50</sup> [https://reliefweb.int/report/mauritania/japans-humanitarian-assistance-supports-more-65000-refugees-mauritania-mbera-camp?utm\\_source=rw-subscriptions&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=country\\_updates\\_153](https://reliefweb.int/report/mauritania/japans-humanitarian-assistance-supports-more-65000-refugees-mauritania-mbera-camp?utm_source=rw-subscriptions&utm_medium=email&utm_campaign=country_updates_153)

<sup>51</sup> [https://www.eeas.europa.eu/delegations/mauritania/mauritania-1%E2%80%99ue-mobilise-des-fonds-additionnels-pour-r%C3%A9pondre-%C3%A0-1%E2%80%99afflux-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-maliens\\_fr?s=109](https://www.eeas.europa.eu/delegations/mauritania/mauritania-1%E2%80%99ue-mobilise-des-fonds-additionnels-pour-r%C3%A9pondre-%C3%A0-1%E2%80%99afflux-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-maliens_fr?s=109)

<sup>52</sup> Traoré Kadari, Saye Adinla, Cartographie des potentielles sources de conflits existant entre les réfugiés maliens et la population hôte dans la Moughataa de Bassikounou, Mauritanie, UNHCR/Save the Children/International Alert, janvier 2020, p. 11.

<sup>53</sup> UNHCR, Enquête sur les intentions de retour au Mali, Camp de Mbera, février 2021.

service dans les structures publiques de l'État, tels que les écoles et les points de santé ce qui a provoqué une détresse dans les conditions de vie des gens et des difficultés dans leurs moyens de subsistance. Il va sans dire que les autorités administratives et sécuritaires ici à Bassikounou sont conscientes de ces cas et du suivi des troubles qu'ils suscitent et des désastres qu'ils provoquent annonçant une catastrophe dans la détérioration des conditions des habitants, pour que leur réalité ne se transforme pas en tragédie.<sup>54</sup>

Il existe un risque de bouleversement démographique : la Mauritanie a principalement accueilli des populations arabes et touarègues, mais de plus en plus de populations peulhes arrivent en Mauritanie, venant du centre du Mali, en passant par la région de Koulikoro. Ces nouveaux arrivants ne s'installent pas à Mbera mais dans les localités du Hodh Chargui. L'arrivée de populations peulhes fait craindre des problèmes de cohésion sociale et rend cette question très sensible. Les interlocuteurs ont présenté les populations peulhes comme extrêmement pauvres et cette pauvreté (groupe de femmes et enfants qui mendient) contraste avec les populations touaregs et arabes qui « conduisent des Land Cruiser ». La rareté des ressources, la pression sur les services sociaux et les ressources mais aussi la concurrence de la main d'œuvre malienne sont considérées comme des menaces à la paix sociale.<sup>55</sup>

On sait que cette paix est fragile car la population hôte est marginalisée faute d'actions satisfaisantes de développement. (...) Il faut mettre en place davantage d'actions de développement en faveur des populations hôtes qui commencent à montrer son désarroi et certains quittent leur terre (...) Les réfugiés (...) sont partout, dans les rues, dans les souks, ils exercent tous les métiers et nos concitoyens ne trouvent plus du travail (entretien avec un maire, réalisé le 26 janvier 2024)

Le risque le plus évident se situe au niveau de la cohésion sociale dans une région peuplée de 539.467 personnes<sup>56</sup> et qui accueille environ 100.000 réfugiés maliens, ce qui représente jusqu'à 20 % de la population de la région. L'arrivée de réfugiés pèse sur tous les services de base (santé, éducation, eau, sécurité alimentaire) dans une région pauvre et en proie à la sécheresse. Les réfugiés sont en situation de vulnérabilité et aggravent la situation des populations hôtes. Par ailleurs, l'utilisation des (maigres) ressources locales par les familles de réfugiés et l'aide humanitaire est souvent source de tensions, les populations hôtes se sentant lésées et réclament d'être prises en compte dans les programmes d'aide.

La situation à Mbera est très sensible pour le gouvernement mauritanien, puisque la population du camp est aujourd'hui très importante par rapport à la population du Hodh Chargui sachant de plus que la capacité du camp est arrivée à saturation. Le gouvernement aurait pour projet de transformer le camp en ville<sup>57</sup> ce qui permettrait d'intégrer le camp dans le « dispositif de gouvernance nationale afin de favoriser une intégration harmonieuse et positive du camp dans la Wilaya du Hodh Chargui et de soutenir le potentiel représenté par les populations réfugiées en matière de développement local ». <sup>58</sup> Les mouvements de populations inquiètent les autorités mauritaniennes et sédentariser les populations permettrait de faciliter la gouvernance de l'espace.

<sup>54</sup> <https://www.elmourageb.com/node/21140>

<sup>55</sup> Selon des interlocuteurs, le commerce à Bassikounou serait dominé par les Touaregs et Arabes venant du Mali, ce qui crée des tensions.

<sup>56</sup> Cadre harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest, 11 novembre 2023.

<sup>57</sup> "Camp de Mbera: l'ambitieux projet du président Ghazouani", Africa Intelligence, 19 décembre 2023.

<sup>58</sup> République Islamique de Mauritanie, ministère de l'Économie et du développement durable, Lettre de politique de développement sur les réfugiés et communautés d'accueil, juillet 2023, p.5.

#### IV. CONCLUSION

L'appellation « crise malienne » ne rend plus compte d'une situation qui est de plus en plus complexe parce que cette crise s'inscrit dans la durée avec des conséquences à moyen et long terme sur la Mauritanie. Étant donnée la situation actuelle au Mali et la prolongation de la transition, il est peu probable que le flux se tarisse dans un avenir proche alors que les fonds humanitaires sont de plus en plus limités. Par ailleurs, le camp ne pouvant plus accueillir de populations, la gestion hors camp présente des défis bien plus importants.

La Mauritanie fait toujours aujourd'hui figure de « verrou » sécuritaire, en dépit de problèmes structurels de sécurité, de gouvernance et de développement mais cette situation appelle la mise en place de stratégies ciblées de développement dans des régions très fragiles et exposées aux chocs (afflux de réfugiés, insécurité, chocs climatiques, etc.). Cette situation ne fait qu'accroître leur vulnérabilité.

Si le G5 Sahel n'existe plus, début janvier 2024, la Mauritanie, le Mali et le Sénégal se sont réunis au Sénégal pour discuter de coopération sécuritaire. Une feuille de route a été adoptée, visant au renforcement de la coopération sécuritaire entre les trois pays frontaliers en particulier en matière de renseignement et de surveillance des frontières mais aussi à travers la mise en place d'opérations conjointes de lutte contre le terrorisme.

#### Bibliographie indicative

Antil Alain, Touati Sylvain, *Mali et Mauritanie : pays sahéliens fragiles et États résilients*, Politique Étrangère 2011/1, pp. 59-69.

Baqué Philippe, *Camps de réfugiés Touaregs en Mauritanie. Les rapports Nord-Sud et l'aide au développement*, in Claudot-Hawad Hélène (dir.), *Le politique dans l'histoire touarègue*, Les Cahiers de l'IREMAM, 1993, p. 111-120.

Baldaro Edoardo, Sangaré Boubacar, *L'armée malienne prend Kidal : les répercussions d'une reconquête stratégique*, The Conversation, 30 novembre 2023.

Bourgeot André, *Accord pour la paix au Mali : bilan et prospectives*. In: Recherches Internationales, n°121, 2021. Problèmes contemporains de l'Afrique subsaharienne. pp. 101-116.

GIZ/UNHCR, *Étude comparative sur la situation socio-économique des réfugiés et des communautés hôtes dans la région du Hodh Chargui, Mauritanie*, Rapport d'analyse, 11 janvier 2023.

Human Rights Watch, *Mali : les groupes islamistes armés et l'armée prennent les civils pour cible*, 1er novembre 2023.

Lemarchand Gildas, *La Mauritanie, exception sécuritaire dans le paysage sahélien*, revue Conflits, 1<sup>er</sup> août 2023.

Nations Unies Mauritanie, *Réponse d'urgence pour les réfugiés en provenance du Mali*, janvier 2024.

République Islamique de Mauritanie, Ministère de l'Économie et du développement durable, *Lettre de politique de développement sur les réfugiés et communautés d'accueil*, juillet 2023.

Traoré Kadari, Saye Adinla, *Cartographie des potentielles sources de conflits existant entre les réfugiés maliens et la population hôte dans la Moughataa de Bassikounou, Mauritanie*, UNHCR/Save the Children/International Alert, janvier 2020.

### Entretiens réalisés

- HCR, Nouakchott, 11 janvier 2024
- Cellule du développement du Hodh Chargui, 17 janvier 2024
- ProNexus, Nouakchott, 17 janvier 2024
- IOM Résilience, Nouakchott, 18 janvier 2024
- IOM Protection, entretien en ligne, 22 janvier 2024
- Maire de Bassikounou, 26 janvier 2024
- Représentant SOS-Désert, Bassikounou, 26 janvier 2024
- Coordinnateur du camp de Mbera, Mbera, 27 janvier 2024
- Populations réfugiées du camp de Mbera, 27 janvier 2024
- Populations réfugiées hors camp, 27-29 janvier 2024
- Plusieurs notables à Bassikounou, Nema et Amourj, 26-30 janvier 2024
- Maire sortant de Fassala, entretien téléphonique, 29 janvier 2024
- Maire d'Amourj, entretien téléphonique, 30 janvier 2024



# PASAS

PLATEFORME D'ANALYSE,  
DE SUIVI ET D'APPRENTISSAGE  
AU SAHEL



---

## pasas-minka.fr

---

This report was produced with financing from the Minka Peace and Resilience Fund.

The Minka Fund, implemented by AFD Group, is France's operational response to the challenge of combating the fragility of States and societies. Launched in 2017, Minka finances projects in areas affected by violent conflict, with one objective: peacebuilding. It thus supports four crisis basins via four initiatives: the Minka Sahel Initiative, the Minka Lake Chad Initiative, the Minka CAR Initiative and the Minka Middle East Initiative.

The Sahel Analysis, Monitoring and Learning Platform (PASAS) is financed by the Minka Peace and Resilience Fund. Its aim is to inform the strategic and operational choices made by local and international development players in situations of crisis and fragility in the Sahel and the Lake Chad Basin. PASAS is being implemented through a framework agreement with the IRD-ICE consortium, following an international call fo

The consortium has a dual role: (i) to produce knowledge in response to our operational challenges of consolidating peace in the Sahel, and (ii) to make the most of this knowledge through two main tools: a digital platform, accessible to external users, which will host all the results of the studies, and conferences to discuss the results of the studies. The platform will support the production and sharing of knowledge by bringing together robust analyses of the Sahelian and Lake Chad contexts.

We encourage readers to reproduce the information contained in the PASAS reports for their own publications, as long as it is not sold for commercial purposes. As the copyright holder, the PASAS project and IRD ask to be explicitly mentioned and to receive a copy of the publication. For online use, readers are asked to link to the original resource on the PASAS website, <https://pasas-minka.fr>.

